



RAPPORT DE GESTION

TABLE DES MATIÈRES

PROFIL DE L'ENTREPRISE	2
FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DE L'EXERCICE 2010	2
TRANSITION AUX IFRS	3
MESURE ADDITIONNELLE SELON LES IFRS	4
MESURES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS	4
ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS	7
ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ	10
FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE	17
INFORMATIONS ADDITIONNELLES	19
SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES	28

PROFIL DE L'ENTREPRISE

Le présent rapport de gestion de Quebecor inc. (« Quebecor » ou la « Société ») couvre les principales activités du premier trimestre 2011 ainsi que les plus importants changements effectués en regard de l'exercice financier précédent. Tel qu'expliqué dans la section « Transition aux IFRS », les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada qui ont été précédemment utilisés pour préparer les états financiers consolidés ont été remplacés avec l'adoption des Normes internationales d'information financière (« IFRS ») le 1^{er} janvier 2011. Ainsi les états financiers consolidés de la Société pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011 ont été préparés conformément aux IFRS. Les données comparatives de 2010 ont aussi été redressées.

Tous les montants sont en dollars canadiens à moins d'avis contraire. Le présent rapport devrait être lu en parallèle avec les informations contenues dans les états financiers consolidés et le rapport de gestion de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2010. Il devrait également être lu en parallèle avec l'information sur les ajustements aux données comparatives de 2010 suivant l'adoption des IFRS expliqués à la note 16 des états financiers consolidés pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011.

Quebecor est une société de gestion détenant une participation de 54,7 % dans Quebecor Media inc. (« Quebecor Media »), l'un des plus importants conglomérats de médias du Canada. Les filiales de Quebecor Media exercent leurs activités dans les secteurs suivants : Télécommunications, Médias d'information, Télédiffusion, Loisir et divertissement et Technologies et communications interactives. Quebecor Media déploie une stratégie de convergence qui s'appuie sur les synergies entre ses différentes propriétés médias.

FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DE L'EXERCICE 2010

- Le 21 mars 2011, Quebecor a annoncé la nomination de Mme Françoise Bertrand à titre de présidente de son conseil d'administration, succédant ainsi à feu M. Jean Neveu, qui a occupé cette fonction de 2001 à 2011. Mme Bertrand siège au conseil d'administration de Quebecor depuis 2003. Elle est aussi présidente du comité de rémunération et membre du comité de régie d'entreprise et de mise en candidature.
- Le chiffre d'affaires de Quebecor a atteint 990,5 M\$ au premier trimestre 2011, en hausse de 42,4 M\$ (4,5 %), principalement attribuable à la croissance soutenue du secteur Télécommunications.
- Au premier trimestre 2011, conformément à la démarche évolutive préconisée par l'Union internationale des télécommunications, le nouveau réseau de services mobiles, lancé en septembre 2010, est passé du niveau 3G+ au niveau 4G (« réseau 4G »).
- Au cours du premier trimestre 2011, Vidéotron a continué d'enregistrer une croissance importante à son service de téléphonie mobile. Au 31 mars 2011, 143 600 lignes avaient été activées sur son réseau 4G, dont 86 100 nouvelles activations et 57 500 migrations provenant du réseau d'exploitants de réseau mobile virtuel (« ERMV »).
- Le 21 avril 2011, Vidéotron a annoncé que son réseau 4G couvrait désormais près de 90 % de son territoire de desserte et qu'il était maintenant offert à plus de quatre millions de personnes au Québec.
- Le démarrage du nouveau réseau de services mobiles de Vidéotron a toutefois affecté les résultats du premier trimestre 2011 du secteur Télécommunications. Au cours des premiers mois suivant un lancement, les revenus générés par un nouveau produit ne sont pas suffisants pour couvrir l'accroissement des dépenses dont, dans le cas du réseau 4G, les frais d'acquisition par nouvelle ligne et la charge d'amortissement.
- Au premier trimestre 2011, la Société a poursuivi son plan d'investissement dans le secteur Médias d'information afin d'augmenter ses sources de revenus. Plusieurs nouveaux contrats ont été conclus entre des clients importants et Imprimeries Quebecor Media inc. (« Imprimeries Quebecor Media ») (notamment Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc. et Michael Rossy Limitée), ainsi qu'avec le Bureau des ventes nationales QMI (dont Golf Town, Metro Richelieu inc. et PepsiCo). De plus, Agence QMI a procédé à l'ouverture d'un nouveau bureau à Ottawa au mois de mars 2011, qui s'ajoute à ceux de Montréal et de Toronto.
- Le 18 avril 2011, la chaîne spécialisée d'information et d'opinion de langue anglaise Sun TV News (« Sun News ») a été mise en ondes. Sa mission sera de couvrir la gamme complète des événements qui ont un impact sur la politique et l'économie canadienne. Ce lancement s'intègre à la stratégie de la Société d'accroître son offre de contenu à valeur ajoutée.

- Les droits d'utilisation et d'identification du futur amphithéâtre de Québec obtenus par la Société en mars 2011, pour une période de 25 ans, offriront aussi à la Société des occasions de convergence et de promotions croisées de ses marques, émissions télévisuelles et autres contenus, y compris l'objectif d'exploiter éventuellement une franchise de la Ligue nationale de hockey à Québec.
- Les résultats de l'étude NADbank 2010 démontrent que les journaux de Corporation Sun Media ont affiché une croissance moyenne nette de 5,1 % de leur lectorat des quotidiens urbains et des journaux gratuits, alors que le lectorat des concurrents est demeuré presque stable avec une croissance de 0,8 %.
- Le 4 avril 2011, les membres du Syndicat des travailleurs de l'information du Journal de Montréal (STIJM) ont signé un protocole de retour au travail, ce qui a mis un terme au conflit de travail qui avait débuté en janvier 2009 à la suite d'un lock-out décrété par l'employeur. L'entente prévoyait un retour progressif des employés à compter du 5 avril 2011. Les recommandations du médiateur qui avaient été acceptées par les parties en février 2011 prévoient, entre autres, une plus grande flexibilité en ce qui a trait aux effectifs et au partage de contenu rédactionnel avec les autres entités médias de la Société.
- Le 3 février 2011, Quebecor Media a élargi son réseau de distribution de journaux régionaux en acquérant Les Hebdos Montérégiens. Grâce à cette acquisition de 15 journaux régionaux, Corporation Sun Media compte désormais 71 journaux régionaux offerts à l'échelle du Québec. De plus, le réseau de distribution de Quebecor Media a maintenant la capacité de rejoindre plus de 3,1 millions (87,0 %) de foyers au Québec.
- Le 5 janvier 2011, Quebecor Media a conclu une émission de billets de premier rang d'un montant en capital global de 325,0 M\$, pour un produit net de 319,9 M\$ (déduction faite des frais de financement). Ces billets portent intérêt à un taux de 7,375 % et viennent à échéance en janvier 2021. Cette transaction sur les marchés canadiens des titres obligataires à haut rendement est une première pour Quebecor Media qui bénéficie déjà d'une présence importante sur les marchés américains correspondants. Quebecor Media a principalement utilisé le produit net tiré de ce placement pour financer le remboursement par anticipation et le retrait, le 15 février 2011, de la totalité des billets de premier rang en circulation de Corporation Sun Media d'un montant en capital global de 205,0 M\$US portant intérêt à un taux de 7,625 % et échéant le 15 février 2013, et pour financer le règlement et la révocation des contrats de couverture connexes.

TRANSITION AUX IFRS

Le 1^{er} janvier 2011, les PCGR du Canada, tel qu'ils sont utilisés par les entreprises ayant une obligation d'information du public, ont été pleinement convertis aux IFRS. Ainsi, les états financiers consolidés intermédiaires pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011 sont les premiers que la Société prépare conformément aux IFRS. Avant l'adoption des IFRS, les états financiers consolidés de la Société étaient préparés selon les PCGR du Canada pour toutes les périodes jusqu'au 31 décembre 2010, y compris l'exercice terminé à cette date. Les IFRS utilisent un cadre conceptuel similaire aux PCGR du Canada, mais comportent des différences quant à la comptabilisation, à l'évaluation et à la divulgation financière.

Par ailleurs, la date du bilan d'ouverture selon les IFRS et celle de transition aux IFRS est le 1^{er} janvier 2010. Les données financières de 2010 ont donc été redressées. De plus, la Société est tenue d'appliquer les conventions comptables IFRS rétrospectivement pour déterminer son bilan d'ouverture, assujéti à certaines exemptions. La Société n'est cependant pas tenue de redresser les chiffres pour les périodes antérieures au 1^{er} janvier 2010, précédemment préparés suivant les PCGR du Canada.

Les nouvelles principales conventions comptables selon les IFRS sont décrites à la note 1 afférente aux états financiers consolidés pour la période terminée le 31 mars 2011. De même, la note 16 explique les ajustements effectués par la Société lors de la préparation de son bilan consolidé d'ouverture au 1^{er} janvier 2010 établis selon les IFRS et lors du redressement de ses états financiers consolidés précédemment publiés conformément aux PCGR du Canada pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2010 et pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010. La note 16 fournit également le détail des choix de la Société relativement aux exemptions optionnelles au principe général d'application rétrospective des IFRS. Les modifications aux conventions comptables déterminantes selon les IFRS, ainsi que leurs impacts sur les estimations comptables, sont expliqués à la section « Modifications aux conventions et estimations comptables déterminantes » du présent rapport.

MESURE ADDITIONNELLE SELON LES IFRS

Bénéfice d'exploitation

Dans l'analyse de ses résultats d'exploitation, la Société utilise le bénéfice d'exploitation, tel que présenté dans son état consolidé des résultats, pour évaluer son rendement financier. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'exploitation qui en font partie. Cette mesure n'est pas affectée par la structure du capital ou les activités d'investissement de la Société et de ses différents secteurs d'activité. En outre, le bénéfice d'exploitation constitue un élément important des régimes de rémunération incitatifs de la Société. Le bénéfice d'exploitation est identifié comme une mesure additionnelle selon les IFRS.

Auparavant, le bénéfice d'exploitation était une mesure non normalisée selon les PCGR du Canada (cf. « Transition aux IFRS » ci-dessus). La Société définissait le bénéfice d'exploitation comme le bénéfice net conformément aux PCGR du Canada, avant l'amortissement, les frais financiers, le gain (la perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers, la charge pour restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux, la perte sur refinancement de dettes, les impôts sur le bénéfice et la part des actionnaires sans contrôle.

La mesure du bénéfice d'exploitation telle qu'utilisée par la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

MESURES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS

Les mesures non normalisées selon les IFRS utilisées par la Société pour évaluer son rendement financier, telles que le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs, les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Quebecor Media et le revenu mensuel moyen par abonné (« RMPA ») ne sont pas calculées selon, ni ne sont reconnues par les IFRS. La méthode de calcul des mesures financières hors IFRS de la Société peut différer de celles utilisées par d'autres entreprises et, par conséquent, celles qu'elle présente dans ce rapport de gestion peuvent ne pas être comparables à d'autres mesures ayant des noms semblables divulguées par d'autres entreprises.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies

La Société définit le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que concilié avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires conformément aux IFRS, comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires avant le gain (la perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers, la charge pour restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux et la perte sur refinancement de dettes, déduction faite des impôts sur le bénéfice, et du bénéfice net attribuable aux actionnaires sans contrôle. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies élimine l'effet des éléments inhabituels ou non récurrents. La définition du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 1 présente la conciliation du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés de Quebecor.

Tableau 1

**Conciliation du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies présenté dans ce rapport avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés
(en millions de dollars canadiens)**

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2011	2010
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	35,9 \$	43,4 \$
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	10,5	(4,7)
Restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux	(9,5)	(2,4)
Perte sur refinancement de dettes	(9,3)	(10,4)
Impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements ¹	4,4	4,9
Bénéfice net attribuable aux actionnaires sans contrôle afférent aux ajustements	2,3	4,1
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	34,3 \$	34,9 \$

¹ Y compris l'impact de la fluctuation du taux d'imposition applicable sur les éléments ajustés pour des raisons statutaires ou dans le cadre d'une planification fiscale.

Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs

Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs représentent le bénéfice d'exploitation, moins les acquisitions d'immobilisations et les acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite des montants déboursés pour l'acquisition ou le renouvellement de licences), plus le produit de l'aliénation d'éléments d'actif. La Société utilise les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs comme indicateur de liquidités générées par ses secteurs. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs représentent les fonds disponibles pour les paiements d'intérêts et d'impôts, les déboursés relatifs aux programmes de restructuration, les acquisitions d'entreprises, le paiement de dividendes et le remboursement de la dette à long terme. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs sont utilisés par la direction et le conseil d'administration pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de ses secteurs. Lorsque la Société utilise les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs, elle fournit une conciliation avec le bénéfice d'exploitation dans la même section du rapport.

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Quebecor Media

Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies représentent les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs (cf. « Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs »), moins la portion monétaire de la charge d'intérêt et de la charge pour restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux, plus ou moins les impôts exigibles, les autres encaissements (déboursés) et la variation nette des actifs et passifs d'exploitation. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies sont utilisés par la direction et le conseil d'administration de la Société pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de la filiale Quebecor Media. Les flux de trésorerie libres liés à l'exploitation représentent les fonds disponibles dans Quebecor Media pour les acquisitions d'entreprises, le paiement de dividendes et le remboursement de la dette à long terme. Les flux de trésorerie libres liés à l'exploitation ne sont pas une mesure de liquidités établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. La définition des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Le tableau 2 présente la conciliation des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Quebecor Media avec les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de cette filiale.

Tableau 2

**Conciliation des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Quebecor Media avec les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de cette filiale
(en millions de dollars canadiens)**

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2011	2010
Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies (tableau 3)	(34,1) \$	12,2 \$
Acquisitions d'immobilisations	195,2	133,5
Acquisitions d'actifs incorporels	19,6	20,2
Produits de l'aliénation d'éléments d'actif	(1,0)	(1,4)
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation	179,7 \$	164,5 \$

Revenu mensuel moyen par abonné

Le RMPA est un indicateur utilisé dans l'industrie pour mesurer les revenus mensuels générés pour la télévision par câble, l'accès Internet et la téléphonie par câble et mobile par abonné moyen de base. Le RMPA n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS et la définition et la méthode de calcul utilisée par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises. La Société calcule le RMPA en divisant ses revenus combinés de télévision par câble, d'accès Internet et de téléphonie par câble et mobile par le nombre moyen d'abonnés de base durant la période considérée, puis divise ce résultat par le nombre de mois de cette même période.

ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS DE QUEBECOR

Comparaison des premiers trimestres 2011 et 2010

Revenus de 990,5 M\$, en hausse de 42,4 M\$ (4,5 %).

- Augmentation dans les secteurs Télécommunications (49,7 M\$ ou 9,4 % des revenus du secteur) et Technologies et communications interactives (3,0 M\$ ou 12,6 %).
- Revenus stables dans le secteur Loisir et divertissement.
- Diminution dans le secteur Médias d'information (2,8 M\$ ou -1,1 %) surtout attribuable à la baisse des revenus de tirage, de même que dans le secteur Télédiffusion (2,5 M\$ ou -2,3 %).

Bénéfice d'exploitation de 294,3 M\$, en hausse de 3,9 M\$ (1,3 %).

- Baisse dans les secteurs Médias d'information (9,5 M\$ ou -23,0 % du bénéfice d'exploitation du secteur), Télécommunications (1,5 M\$ ou -0,6 %), Télédiffusion (1,1 M\$ ou -19,3 %) et Technologies et communications interactives (0,1 M\$ ou -10,0 %).
- Hausse dans le secteur Loisir et divertissement (1,4 M\$).
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Quebecor Media a entraîné un écart favorable de 4,8 M\$ relativement à la charge de rémunération à base d'actions au premier trimestre 2011, par rapport à la même période de 2010. Par ailleurs, la variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Quebecor a entraîné un écart favorable de 17,3 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au premier trimestre 2011.
- Si l'on exclut l'impact de la charge de rémunération à base d'actions consolidée et si l'on redresse les chiffres des périodes antérieures pour donner un effet rétroactif au renversement, au quatrième trimestre 2009, de la provision cumulative pour droits de licences de la partie II du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC »), le bénéfice d'exploitation était en baisse de 5,9 % au premier trimestre 2011, contre une hausse de 12,0 % à la même période de 2010.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 34,3 M\$ (0,53 \$ par action de base), contre 34,9 M\$ (0,54 \$ par action de base) au premier trimestre 2010, soit une baisse de 0,6 M\$ (0,01 \$ par action de base) ou de -1,7 %.

- Cette diminution s'explique surtout par :
 - la hausse de 31,9 M\$ de la charge d'amortissement ;
 - l'augmentation de 7,1 M\$ de la charge pour restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux.

Contrebalancées en partie par :

- un écart favorable de 15,2 M\$ au chapitre des gains et pertes sur évaluation et conversion d'instruments financiers ;
- la baisse de 13,9 M\$ du bénéfice net attribuable aux actionnaires sans contrôle ;
- la hausse de 3,9 M\$ du bénéfice d'exploitation ;
- la baisse de 3,4 M\$ des impôts sur le bénéfice.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de 35,9 M\$ au premier trimestre 2011 (0,56 \$ par action de base), contre 43,4 M\$ (0,67 \$ par action de base) au premier trimestre 2010, soit une baisse de 7,5 M\$ (0,11 \$ par action de base), ou de -17,3 %.

Charge d'amortissement de 121,5 M\$, soit une hausse de 31,9 M\$, qui s'explique essentiellement par l'impact des importants investissements en immobilisations réalisés en 2010 et au premier trimestre 2011 dans le secteur Télécommunications, dont le début de l'amortissement des immobilisations et des licences relatives au réseau 4G, à la suite de son lancement en septembre 2010.

Frais financiers de 81,4 M\$, un recul de 0,9 M\$.

- Cette baisse s'explique principalement par :
 - une variation favorable du taux de change sur les éléments d'exploitation au montant de 3,9 M\$.

Contrebalancée en partie par :

- la hausse des taux d'intérêt de base.

Gain sur évaluation et conversion d'instruments financiers de 10,5 M\$ au premier trimestre 2011, contre une perte de 4,7 M\$ au même trimestre de 2010, soit un écart favorable de 15,2 M\$.

- Cet écart s'explique surtout par la variation favorable des gains et pertes sur les dérivés incorporés, mais aussi par la variation favorable des gains et pertes sur la portion inefficace des relations de couverture.

Charge pour restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux de 9,5 M\$ au premier trimestre 2011, contre 2,4 M\$ au premier trimestre de 2010, soit un écart défavorable de 7,1 M\$.

- Dans le cadre de la mise en service de son réseau 4G, Vidéotron a enregistré au premier trimestre 2011 une charge de 8,6 M\$ relativement aux frais de migration. Vidéotron s'attend à engager des dépenses liées aux frais de migration tant et aussi longtemps que le processus de conversion ne sera pas complété.
- Une charge de dépréciation d'actifs incorporels de 0,9 M\$ a aussi été enregistrée dans le secteur Médias d'information au premier trimestre 2011. Au premier trimestre 2010, une charge pour restructuration des activités d'exploitation de 2,4 M\$ avait été enregistrée dans le secteur Médias d'information en relation avec de nouveaux programmes de réduction d'effectifs.

Perte sur refinancement de dettes de 9,3 M\$ au premier trimestre 2011, contre un montant de 10,4 M\$ à la même période de 2010.

- Le 15 février 2011, Corporation Sun Media a payé un montant de 202,8 M\$ pour le remboursement et le retrait de la totalité de ses billets de premier rang à un taux de 7,625 %, d'un montant en capital global de 205,0 M\$US, et a réglé les contrats de couvertures afférents pour un montant de 105,4 M\$, représentant une contrepartie en espèces totale de 308,2 M\$. Cette transaction a entraîné une perte totale de 9,3 M\$.
- Le 14 janvier 2010, Quebecor Media a prépayé des sommes tirées sur son prêt à terme « B » pour un montant total de 170,0 M\$US et a réglé une partie correspondante de ses contrats de couverture pour un montant de 30,9 M\$, représentant une contrepartie en espèces totale de 206,7 M\$. Cette transaction a entraîné une perte sur refinancement de dettes de 10,4 M\$, y compris la perte de 6,5 M\$ déjà enregistrée dans les autres éléments du résultat global et reclassés à l'état des résultats.

Charge d'impôts sur le bénéfice de 19,8 M\$ (taux d'imposition effectif de 23,8 %) au premier trimestre 2011, contre 23,2 M\$ (taux d'imposition effectif de 23,0 %) au premier trimestre 2010.

- L'écart favorable de 3,4 M\$, les taux d'imposition effectifs et leur fluctuation au premier trimestre 2011 par rapport au premier trimestre 2010 s'expliquent surtout par :

- la baisse du bénéfice avant impôts.

Contrebalancée par :

- la réduction plus importante au premier trimestre 2010 des passifs d'impôts différés résultant de l'évolution des dossiers de vérification fiscale, de la jurisprudence et de la législation fiscale ;
- l'incidence moins favorable au premier trimestre 2011 de la combinaison des taux d'impôt sur les différentes composantes du gain ou de la perte sur instruments financiers et instruments financiers dérivés et sur conversion d'instruments financiers.

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Quebecor Media négatifs de 34,1 M\$ au premier trimestre 2011, contre des flux positifs de 12,2 M\$ à la même période de 2010 (tableau 3).

- Cet écart défavorable de 46,3 M\$ s'explique pour l'essentiel par :
 - l'augmentation de 61,7 M\$ des acquisitions d'immobilisations, surtout attribuable aux investissements du secteur Télécommunications dans son réseau 4G et dans la modernisation de son réseau filaire ;
 - la baisse de 10,4 M\$ du bénéfice d'exploitation ;

- la hausse de 6,2 M\$ de la portion monétaire de la charge pour restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux.

Contrebalancées en partie par :

- le recul de 13,0 M\$ des investissements dans les actifs et passifs d'exploitation, expliqué surtout par une baisse plus importante des débiteurs au premier trimestre 2011 par rapport à la même période de 2010, contrebalancés en partie par l'impact d'une diminution des revenus reportés au premier trimestre 2011. L'impact net est attribuable à un cycle différent de facturation des clients au premier trimestre 2011, par rapport au premier trimestre 2010, dans le secteur Télécommunications ;
- la baisse de 20,4 M\$ des impôts exigibles.

Tableau 3 : Quebecor Media
Flux de trésorerie libres liés à l'exploitation des activités poursuivies
(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2011	2010
Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs :		
Télécommunications	57,9 \$	111,9 \$
Médias d'information	23,8	36,4
Télédiffusion	(5,1)	1,7
Loisir et divertissement	(0,4)	(2,4)
Technologies et communications interactives	(0,1)	0,5
Siège social et autres	1,1	1,0
	77,2	149,1
Portion monétaire de la charge d'intérêt ¹	(73,7)	(73,9)
Portion monétaire de la charge pour restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux	(8,6)	(2,4)
Impôts exigibles	(0,4)	(20,8)
Autres	(0,6)	1,2
Variation nette des actifs et passifs d'exploitation	(28,0)	(41,0)
Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies	(34,1) \$	12,2 \$

¹ Intérêts sur la dette à long terme, effet de change sur les éléments d'exploitation et autres frais d'intérêt.

Tableau 4
Conciliation des flux de trésorerie d'exploitation des secteurs de Quebecor Media avec le bénéfice d'exploitation de cette filiale
(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2011	2010
Bénéfice d'exploitation	291,0 \$	301,4 \$
Acquisitions d'immobilisations	(195,2)	(133,5)
Acquisitions d'actifs incorporels	(19,6)	(20,2)
Produits de l'aliénation d'éléments d'actif	1,0	1,4
Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs	77,2 \$	149,1 \$

ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

Télécommunications

Résultats d'exploitation du premier trimestre 2011

Revenus de 578,0 M\$, soit une progression de 49,7 M\$ (9,4 %).

- Revenus totaux des services de télédistribution de 245,6 M\$, une croissance de 15,7 M\$ (6,8 %) principalement due à l'augmentation des revenus par client, dont l'impact de la hausse de certains tarifs, à l'impact de l'augmentation de la clientèle, au succès des forfaits haute définition (« HD ») et à la hausse des commandes à la vidéo sur demande et à la télévision payante.
- Revenus des services d'accès Internet de 168,4 M\$, en hausse de 10,5 M\$ (6,6 %). Cet écart favorable s'explique surtout par l'augmentation de la clientèle, la hausse de certains tarifs et la migration des clients vers des services plus performants.
- Revenus du service de téléphonie par câble de 107,3 M\$, soit une hausse de 8,9 M\$ (9,0 %) provenant surtout de la progression de la clientèle et du nombre de lignes à ce service.
- Revenus du service de téléphonie mobile de 20,7 M\$, une progression de 9,1 M\$ (78,5 %) due pour l'essentiel à la croissance de la clientèle, notamment en raison du lancement du nouveau réseau en septembre 2010.
- Revenus de Vidéotron Service Affaires de 15,1 M\$, en hausse de 1,1 M\$ (7,9 %), surtout attribuable à une croissance des revenus provenant des services de solution réseau.
- Revenus d'équipements vendus aux clients de 13,0 M\$, une hausse de 3,8 M\$ (41,3 %) principalement due à l'augmentation des ventes de terminaux numériques et d'appareils mobiles.
- Revenus de Le SuperClub Vidéotron Itée (« Le SuperClub Vidéotron ») de 5,3 M\$, un recul de 0,3 M\$ (-5,4 %) surtout attribuable à la fermeture de deux magasins en mars 2010.
- Revenus autres de 2,6 M\$, une hausse de 0,9 M\$.

Revenu mensuel moyen par abonné de Vidéotron de 99,78 \$ au premier trimestre 2011, contre 93,12 \$ à la même période de 2010, soit une croissance de 6,66 \$ (7,2 %).

Statistiques de clientèles

Télédistribution – La clientèle de l'ensemble des services de télédistribution a diminué de 3 000 clients (-0,2 %) au premier trimestre 2011, contre une hausse de 8 500 clients au premier trimestre 2010, et a augmenté de 23 100 clients pour la période de 12 mois terminée le 31 mars 2011 (tableau 5). À la fin du premier trimestre 2011, les services de télédistribution de Vidéotron desservaient 1 808 600 clients, soit un taux de pénétration des résidences de 68,9 % en regard de 69,1 % un an auparavant (ce taux correspond au nombre de clients du service par rapport au nombre total de résidences desservies par le réseau de câblodistribution, soit 2 623 200 résidences à la fin de mars 2011, contre 2 582 800 résidences un an plus tôt).

- Au 31 mars 2011, le service de télé numérique desservait 1 243 700 clients. Ce service a recruté 24 100 clients au premier trimestre 2011, en hausse de 2,0 %, contre une progression de 35 800 clients au premier trimestre 2010. Sur une période de 12 mois, le service de télé numérique a recruté 123 800 clients (11,1 %). Au 31 mars 2011, le taux de pénétration des résidences par le service illico télé numérique s'élevait à 47,4 %, contre 43,4 % un an plus tôt.
- La migration du service de télédistribution analogique vers le numérique est la principale raison expliquant la baisse de 27 100 clients (-4,6 %) au service de télédistribution analogique au premier trimestre 2011 (contre une baisse de 27 300 clients au premier trimestre 2010). Sur une période de 12 mois, le service de télédistribution analogique a subi un recul de 100 700 clients (-15,1 %).

Accès Internet – Le nombre de clients au service d'accès Internet par câble se chiffrait à 1 263 600 au 31 mars 2011, en hausse de 11 500 clients (0,9 %) par rapport au trimestre précédent (contre une hausse de 21 000 clients au premier trimestre 2010). Pour la période de 12 mois terminée le 31 mars 2011, le service d'accès Internet par câble a recruté 72 000 clients (6,0 %) (tableau 5). Au 31 mars 2011, les services d'accès Internet par câble affichaient un taux de pénétration des résidences de 48,2 %, en regard de 46,1 % un an plus tôt.

Téléphonie par câble – À la fin de mars 2011, ce service comptait 1 129 800 clients, en hausse de 15 500 clients (1,4 %) par rapport au trimestre précédent (contre une progression de 29 000 clients au premier trimestre 2010). Ce service a recruté 86 800 clients (8,3 %) depuis la fin du premier trimestre 2010 (tableau 5). Au 31 mars 2011, le service de téléphonie par câble affichait un taux de pénétration des résidences de 43,1 %, contre 40,4 % un an plus tôt.

Téléphonie mobile – Au 31 mars 2011, le nombre de lignes à la téléphonie mobile s'établissait à 164 700, soit une augmentation de 28 600 lignes (21,0 %) par rapport à la fin du mois décembre 2010 (contre une hausse de 2 500 lignes au premier trimestre 2010). Le nombre de lignes à ce service a augmenté de 79 400 (93,1 %) pour la période de 12 mois terminée le 31 mars 2011. Cette croissance s'explique surtout par l'impact du lancement du nouveau réseau mobile, le 9 septembre 2010 (tableau 5). Depuis ce lancement, 143 600 lignes ont été activées sur le réseau 4G, dont 86 100 nouvelles activations et 57 500 migrations provenant du réseau d'ERMV.

Tableau 5

Statistiques de la clientèle du secteur Télécommunications à la fin de chaque trimestre depuis les huit derniers trimestres (en milliers de clients)

	Mars 2011	Déc. 2010	Sept. 2010	Juin 2010	Mars 2010	Déc. 2009	Sept. 2009	Juin 2009
Télédistribution :								
Analogique	564,9	592,0	619,7	639,5	665,6	692,9	717,3	742,3
Numérique	1 243,7	1 219,6	1 182,3	1 142,0	1 119,9	1 084,1	1 042,4	990,3
Total de la télédistribution	1 808,6	1 811,6	1 802,0	1 781,5	1 785,5	1 777,0	1 759,7	1 732,6
Internet par câble	1 263,6	1 252,1	1 233,8	1 201,7	1 191,6	1 170,6	1 145,4	1 109,9
Téléphonie par câble	1 129,8	1 114,3	1 098,1	1 065,3	1 043,0	1 014,0	979,1	934,8
Téléphonie mobile ¹	164,7	136,1	95,4	87,0	85,3	82,8	79,8	73,5

¹ En milliers de lignes.

Bénéfice d'exploitation de 251,0 M\$, en baisse de 1,5 M\$ (-0,6 %).

- Les incidences positives suivantes sur le bénéfice d'exploitation :
 - la croissance de la clientèle à tous les services ;
 - la hausse de certains tarifs dont les services de télédistribution et d'accès Internet ;
 - l'augmentation de la contribution des forfaits HD, des terminaux supplémentaires, de la vidéo sur demande et de la télévision payante ;
 - la migration de clients vers des services plus performants en accès Internet et en téléphonie mobile ;
 - l'impact de la hausse des revenus par client en téléphonie par câble ;
 - la variation favorable de 5,6 M\$ de la charge liée au régime de rémunération à base d'actions.
- ont été plus que contrebalancées par :
 - la hausse des frais d'exploitation, dont les coûts liés à la mise en place du réseau 4G comprenant les coûts d'acquisition d'environ 486 \$ par nouvelle ligne (soit les coûts directs, y compris les frais de ventes, de publicité et de marketing, ainsi que les subventions sur les appareils) et les coûts généraux liés à l'exploitation des sites ;
 - certains frais d'exploitation qui étaient capitalisés au cours de la période de déploiement du nouveau réseau de services mobiles, expliquant aussi l'écart défavorable des frais d'exploitation du premier trimestre 2011 lorsque comparé au premier trimestre 2010 ;
 - la dévaluation des stocks d'appareils mobiles au premier trimestre 2011 au montant de 4,7 M\$, due principalement à des commandes plus élevées que la normale au quatrième trimestre de 2010, attribuables à l'engouement élevé des clients suite au lancement du nouveau réseau de service mobile en septembre 2010 ;
 - les promotions sur la vente de terminaux numériques.
- Si l'on exclut la variation de la charge liée au régime de rémunération à base d'actions et si l'on redresse les chiffres de toutes les périodes antérieures pour donner effet à l'ajustement au quatrième trimestre 2009 des droits de licences de la partie II du CRTC, le bénéfice d'exploitation du secteur a diminué de 2,8 % au premier trimestre 2011, contre une hausse de 13,3 % à la même période de 2010.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Télécommunications (exprimés en pourcentage des revenus) de 56,6 % au premier trimestre 2011, contre 52,2 % à la même période de 2010.

- Cette augmentation est surtout attribuable à la hausse des coûts d'exploitation liée à la mise en place du réseau 4G, contrebalancée en partie par l'impact de la hausse de certains tarifs.

Flux de trésorerie d'exploitation

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur de 57,9 M\$ au premier trimestre 2011, contre 111,9 M\$ à la même période de 2010 (tableau 6).

- Cet écart défavorable de 54,0 M\$ s'explique surtout par l'augmentation de 52,4 M\$ des acquisitions d'immobilisations, attribuable pour l'essentiel aux investissements dans le réseau 4G et dans la modernisation du réseau filaire.

Tableau 6 : Télécommunications
Flux de trésorerie d'exploitation
(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2011	2010
Bénéfice d'exploitation	251,0 \$	252,5 \$
Acquisitions d'immobilisations	(178,6)	(126,2)
Acquisitions d'actifs incorporels	(15,5)	(15,7)
Produits de l'aliénation d'éléments d'actif	1,0	1,3
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	57,9 \$	111,9 \$

Médias d'information

Résultats d'exploitation du premier trimestre 2011

Revenus de 245,3 M\$, en baisse 2,8 M\$ (-1,1 %).

- Revenus publicitaires en hausse de 1,1 %, revenus de tirage en baisse de 8,4 %, dont plus de la moitié de cette variation est attribuable à des réductions de prix et des promotions, et revenus combinés d'imprimerie commerciale et autres revenus en baisse de 2,3 %.
- Les revenus des quotidiens urbains ont diminué de 3,2 %, alors que ceux des journaux régionaux ont diminué de 0,1 %. En excluant les acquisitions d'entreprises, les revenus des journaux régionaux ont diminué de 4,3 %.
- Les revenus des portails ont augmenté de 9,0 %, dû pour l'essentiel à une hausse de 26,6 % des revenus des portails généralistes, expliqué surtout par une hausse des revenus de publicité, contrebalancé en partie par une baisse de 3,0 % des revenus des portails spécialisés.
- Faits saillants selon l'étude NADbank 2010 :
 - la chaîne de journaux *24 heures*^{MC} rejoint 66 300 lecteurs de plus, ce qui représente une croissance de 7,6 %. Les investissements dans les journaux *24 heures*^{MC} ont une fois de plus été bien reçus par les lecteurs à la suite des changements à la présentation de l'édition de Toronto (papier glacé) et des améliorations sur le plan de la mise en pages et du contenu apportées à l'échelle national ;
 - dans la région métropolitaine de Toronto, le lectorat en semaine du *Toronto Sun* a augmenté de 17,2 % et le lectorat du *24 Hours*TM a augmenté de 9,2 % ;
 - le lectorat en semaine du *Journal de Montréal* a affiché une croissance de 1,4 %, maintenant sa position de chef de file en tant que plus important journal francophone d'Amérique du Nord.

Bénéfice d'exploitation de 31,8 M\$ en baisse de 9,5 M\$ (-23,0 %).

- Cette diminution est principalement attribuable à :
 - l'impact de la baisse des revenus ;
 - la hausse de certains frais d'exploitation, dont les frais liés au lancement de journaux régionaux au Québec et aux investissements effectués dans le journal gratuit *24 Hours*TM (Toronto) ;
 - l'écart défavorable lié aux investissements dans le Réseau Quebecor Media et dans Quebecor MediaPages^{MC} ;
 - l'impact de la hausse du prix du papier de 2,5 M\$.

Contrebalancés en partie par :

- l'écart favorable de 6,6 M\$ sur le plan des crédits d'impôts multimédias sur la main-d'œuvre.
- En excluant l'impact de la charge de rémunération à base d'actions, les investissements dans Quebecor MediaPages^{MC}, les frais de démarrage de Réseau Quebecor Media et l'acquisition de Les Hebdos Montérégiens, la baisse du bénéfice d'exploitation au premier trimestre 2011 s'est établie à 18,1 %, contre une hausse de 41,9 % à la même période de 2010.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Médias d'information (exprimés en pourcentage des revenus) de 87,0 % au premier trimestre 2011, contre 83,4 % à la même période de 2010.

- Cette hausse s'explique surtout par :
 - les investissements dans le lancement de nouveaux journaux régionaux au Québec, le journal gratuit *24 Hours*TM (Toronto), le Réseau Quebecor Media et Quebecor MediaPages^{MC} ;
 - l'impact défavorable lié à la composante fixe des coûts d'exploitation (qui ne fluctue pas en proportion de la baisse des revenus) ;
 - la hausse du prix du papier.

Contrebalancés par :

- la réduction des coûts due à la hausse des crédits d'impôts sur la main-d'œuvre.

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur de 23,8 M\$ au premier trimestre 2011, contre 36,4 M\$ au premier trimestre 2010 (tableau 7).

- Cette baisse de 12,6 M\$ s'explique par l'écart défavorable de 9,5 M\$ au chapitre du bénéfice d'exploitation et par la hausse de 3,6 M\$ des investissements en immobilisations.

Tableau 7 : Médias d'information
Flux de trésorerie d'exploitation
(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2011	2010
Bénéfice d'exploitation	31,8 \$	41,3 \$
Acquisitions d'immobilisations	(5,9)	(2,3)
Acquisitions d'actifs incorporels	(2,1)	(2,7)
Produits de l'aliénation d'éléments d'actif	—	0,1
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	23,8 \$	36,4 \$

Télédiffusion

Résultats d'exploitation du premier trimestre 2011

Revenus de 107,1 M\$, en baisse de 2,5 M\$ (-2,3 %).

- Les revenus des activités de télévision ont diminué de 1,6 M\$, ce qui s'explique surtout par :
 - le recul des revenus publicitaires de la chaîne généraliste Sun TV compte tenu de son repositionnement à la suite de la création de Sun News ;
 - la baisse des revenus de TVA Films en raison de la sortie d'un plus grand nombre de titres à succès au premier trimestre 2010.

Contrebalancés en partie par :

- la hausse des revenus de production et de vidéo sur demande du Réseau TVA ;
 - l'augmentation des revenus d'abonnement aux chaînes spécialisées ;
 - la progression des revenus de TVAccès.
- Les revenus totaux d'édition ont diminué de 0,9 M\$ surtout en raison d'une baisse des revenus en kiosque.

Bénéfice d'exploitation de 4,6 M\$, en baisse de 1,1 M\$ (-19,3 %).

- Bénéfice d'exploitation des activités de télévision en baisse de 0,6 M\$, qui s'explique surtout par :
 - l'augmentation des frais d'exploitation liés au lancement de la chaîne Sun News ;
 - la hausse des coûts de contenus des chaînes spécialisées, attribuable aux nouvelles chaînes et à la stratégie de programmation.

Contrebalancées en partie par :

- l'impact de la hausse de revenus du Réseau TVA et des chaînes spécialisées ;
 - la hausse de la rentabilité de TVA Films.
- Les activités d'édition ont dégagé un bénéfice d'exploitation en baisse de 0,6 M\$, principalement attribuable à l'impact de la baisse des revenus.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Télédiffusion (exprimés en pourcentage des revenus) de 95,7 % au premier trimestre 2011, contre 94,8 % à la même période de 2010. Cette augmentation des coûts en proportion des revenus s'explique surtout par l'augmentation des frais d'exploitation liés au lancement de la chaîne Sun News et par la hausse des coûts des chaînes spécialisées.

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur négatifs de 5,1 M\$ au premier trimestre 2011, contre des flux positifs de 1,7 M\$ à la même période de 2010, soit une baisse de 6,8 M\$ (tableau 8).

- Cet écart défavorable de 6,8 M\$ s'explique pour l'essentiel par la hausse de 5,3 M\$ des acquisitions d'immobilisations et la baisse de 1,1 M\$ du bénéfice d'exploitation.

Tableau 8 : Télédiffusion

Flux de trésorerie d'exploitation (en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2011	2010
Bénéfice d'exploitation	4,6 \$	5,7 \$
Acquisitions d'immobilisations	(8,9)	(3,6)
Acquisitions d'actifs incorporels	(0,8)	(0,4)
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	(5,1) \$	1,7 \$

Autres développements depuis la fin de l'exercice 2010

Le 2 mai 2011, Groupe TVA inc. (« Groupe TVA ») a procédé au lancement de la chaîne spécialisée Mlle, dont la programmation est consacrée au style, à la beauté et au mieux-être de la femme québécoise.

Le 17 mars 2011, Groupe TVA a déposé une offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités dans le but de racheter pour annulation, entre le 21 mars 2011 et le 20 mars 2012, un maximum de 972 545 actions classe B de Groupe TVA, représentant approximativement 5 % du nombre d'actions classe B émises et en circulation à la date du dépôt de l'offre. Au cours du premier trimestre 2011, aucune action classe B n'a été rachetée pour annulation.

Loisir et divertissement

Résultats d'exploitation du premier trimestre 2011

Revenus de 61,4 M\$, stables par rapport au premier trimestre 2010.

- Les activités affichant des revenus à la hausse sont celles des ventes en librairie et des revenus d'édition du secteur Livres, de même que celles des ventes en production et des revenus du site *archambault.ca* de Groupe Archambault inc.

Bénéfice d'exploitation de 1,2 M\$ au premier trimestre 2011, contre une perte d'exploitation de 0,2 M\$ à la même période de 2010. Cet écart favorable de 1,4 M\$ est surtout dû à la hausse du bénéfice d'exploitation du secteur Livres, générée par l'impact de la hausse des revenus de certaines activités et par la baisse des coûts d'exploitation des maisons d'édition et de Les Éditions CEC inc.

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur négatifs de 0,4 M\$ au premier trimestre 2011, contre des flux négatifs de 2,4 M\$ à la même période de 2010 (tableau 9).

- Cet écart favorable de 2,0 M\$ s'explique par la hausse de 1,4 M\$ du bénéfice d'exploitation et la baisse de 0,6 M\$ des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels.

Tableau 9 : Loisir et divertissement

Flux de trésorerie d'exploitation (en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2011	2010
Bénéfice (perte) d'exploitation	1,2 \$	(0,2) \$
Acquisitions d'immobilisations	(0,4)	(0,8)
Acquisitions d'actifs incorporels	(1,2)	(1,4)
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	(0,4) \$	(2,4) \$

Technologies et communications interactives

Résultats d'exploitation du premier trimestre 2011

Revenus de 26,8 M\$, en hausse de 3,0 M\$ (12,6 %).

- Cette augmentation s'explique surtout par :
 - la hausse des activités auprès de clients au Canada – générées entre autres par le transfert d'activités technologiques auparavant dans le secteur Médias d'information – et en Europe.

Contrebalancée partiellement par :

- une diminution des activités auprès de clients gouvernementaux ;
- les écarts défavorables sur la conversion de devises, principalement en Europe.

Bénéfice d'exploitation de 0,9 M\$, en baisse de 0,1 M\$ (-10,0 %).

- Cette diminution s'explique surtout par l'impact de la diminution des activités auprès de clients gouvernementaux, contrebalancée en partie par l'impact de la croissance des revenus en Europe.

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur négatifs de 0,1 M\$ au premier trimestre 2011, contre des flux positifs de 0,5 M\$ à la même période de 2010 (tableau 10).

- Cet écart défavorable de 0,6 M\$ est surtout attribuable à la hausse de 0,5 M\$ des acquisitions d'immobilisations.

Tableau 10 : Technologies et communications interactives

Flux de trésorerie d'exploitation (en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2011	2010
Bénéfice d'exploitation	0,9 \$	1,0 \$
Acquisitions d'immobilisations	(1,0)	(0,5)
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	(0,1) \$	0,5 \$

FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE

Exploitation

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 170,7 M\$ au premier trimestre 2011, contre 155,6 M\$ à la même période de 2010.

- Cet écart favorable de 15,1 M\$ s'explique surtout par la baisse de 20,4 M\$ des impôts exigibles, contrebalancée en partie par l'augmentation de 6,2 M\$ de la portion monétaire de la charge pour restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux.

Fonds de roulement négatif de 86,1 M\$ au 31 mars 2011, contre un fonds de roulement négatif de 44,9 M\$ au 31 décembre 2010, soit un écart défavorable de 41,2 M\$ reflétant surtout la baisse des espèces et quasi-espèces pour financer les activités d'investissement.

Financement

Dette consolidée (dette à long terme plus les emprunts bancaires) en baisse de 0,6 M\$ au premier trimestre 2011. Variation nette favorable de 20,3 M\$ des actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés.

- Au premier trimestre 2011, la dette a diminué pour les raisons suivantes :
 - le remboursement par anticipation le 15 février 2011, pour un montant de 202,8 M\$, de la totalité des billets de premier rang de Corporation Sun Media d'un montant en capital global de 205,0 M\$US, portant intérêt à un taux de 7,625 % et échéant le 15 février 2013 ;
 - l'incidence favorable du taux de change estimée à 75,2 M\$. La baisse liée à ce facteur est contrebalancée par une hausse du passif (ou une baisse de l'actif) liée aux ententes de swaps sur devises comptabilisés sous « Instruments financiers dérivés » ;
 - les remboursements courants totalisant 21,8 M\$ sur la facilité de crédit bancaire et autres de Quebecor Media ;
 - la baisse de 15,8 M\$ de la dette due à la variation favorable de la juste valeur des dérivés incorporés, expliquée pour l'essentiel par l'évolution des taux d'intérêt, et à la variation de la juste valeur liée au risque d'intérêt couvert ;
 - la baisse de 7,5 M\$ de la dette de Quebecor.

Au cours de la même période, la dette a augmenté pour la raison suivante :

- l'émission par Quebecor Media, le 5 janvier 2011, des billets de premier rang d'un montant en capital global de 325,0 M\$ pour un produit net de 319,9 M\$ (déduction faite des frais de financement) comportant un coupon de 7,375 % et échéant en janvier 2021.
- Les actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés sont passés d'un passif net de 451,2 M\$ au 31 décembre 2010 à un passif net de 430,9 M\$ au 31 mars 2011. Cette variation favorable nette de 20,3 M\$ a été occasionnée principalement par :
 - le règlement et la révocation des contrats de couverture par Corporation Sun Media pour un montant de 105,4 M\$, à la suite du remboursement par anticipation et le retrait, le 15 février 2011, de la totalité de ses billets de premier rang.

Contrebalancé en partie par :

- l'écart défavorable du taux de change sur la valeur des instruments financiers dérivés ;
- l'incidence sur la juste valeur des instruments financiers dérivés de l'évolution des taux d'intérêt au Canada par rapport à l'évolution aux États-Unis.

Investissement

Acquisitions d'immobilisations de 195,2 M\$, comparativement à 133,8 M\$ au premier trimestre 2010. L'écart s'explique surtout par les investissements du secteur Télécommunications dans le réseau 4G et dans la modernisation de son réseau filaire.

Acquisitions d'actifs incorporels de 19,6 M\$ au premier trimestre 2011, contre 20,2 M\$ à la même période de 2010.

Acquisitions d'entreprises de 45,1 M\$ au premier trimestre 2011, contre un montant de 1,0 M\$ à la même période de 2010, soit une hausse de 44,1 M\$, dont l'impact de l'acquisition de journaux régionaux dans le secteur Médias d'information.

Situation financière au 31 mars 2011

Liquidités disponibles nettes de 928,8 M\$ pour Quebecor Media et ses filiales détenues à part entière, soit une encaisse de 116,9 M\$ et des lignes de crédit bancaire disponibles et inutilisées de 811,9 M\$.

Liquidités disponibles nettes de 86,8 M\$ pour Quebecor au niveau corporatif, soit un découvert bancaire de 1,4 M\$ et des lignes de crédit bancaire disponibles et inutilisées de 88,2 M\$.

Dettes consolidées totalisant 3,62 G\$ au 31 mars 2011, soit une baisse de 0,6 M\$. Variation nette favorable de 20,3 M\$ des actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés (cf « Financement » ci-dessus).

- La dette consolidée comprenait essentiellement les dettes de 1,74 G\$ de Vidéotron (1,79 G\$ au 31 décembre 2010), de 37,7 M\$ de Corporation Sun Media (240,0 M\$ au 31 décembre 2010), de 91,2 M\$ de Groupe TVA (93,9 M\$ au 31 décembre 2010), de 1,66 G\$ de Quebecor Media (1,40 G\$ au 31 décembre 2010) et de 98,0 M\$ de Quebecor (105,5 M\$ au 31 décembre 2010).

Au 31 mars 2011, le capital minimal à rembourser sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se chiffrait comme suit :

Tableau 11

Capital minimal à rembourser sur la dette à long terme de Quebecor

Période de 12 mois terminée les 31 mars

(en millions de dollars canadiens)

2012	15,2	\$
2013	254,1	
2014	706,5	
2015	85,6	
2016	1 348,3	
2017 et ultérieurement	1 309,8	
Total	3 719,5	\$

L'échéance moyenne pondérée de la dette consolidée de Quebecor était d'environ 5,3 ans au 31 mars 2011 (4,9 ans au 31 décembre 2010). La dette était constituée approximativement de 82,1 % de titres à taux fixe (74,1 % au 31 décembre 2010) et de 17,9 % de titres à taux variable (25,9 % au 31 décembre 2010).

La direction de la Société est d'avis que les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies et les sources de financement disponibles devraient être suffisants pour combler les engagements de fonds prévus en matière d'investissement en capital, de fonds de roulement, de paiement d'intérêts, de remboursement de dettes, de déboursés dans le cadre de la couverture des devises, de contribution conformément aux régimes de retraite et au paiement de dividendes. La Société est d'avis qu'elle sera en mesure de faire face aux échéances futures de ses dettes, qui sont relativement échelonnées au cours des prochaines années.

La Société et ses filiales sont assujetties au maintien de certains ratios financiers et au respect de certaines clauses financières restrictives conformément à leurs ententes de financement respectives. Les indicateurs clés de ces ententes de financement comprennent, entre autres, le ratio de couverture du service de la dette et le ratio d'endettement (dette à long terme sur le bénéfice d'exploitation). Au 31 mars 2011, la Société et ses filiales respectaient tous leurs ratios financiers et clauses financières restrictives de leurs conventions de financement.

Dividendes déclarés

- Le 25 mai 2011, le conseil d'administration de Quebecor a déclaré un dividende trimestriel de 0,05 \$ par action sur les actions catégorie A à droits de vote multiples et sur les actions subalternes catégorie B comportant droit de vote. Ce dividende sera versé le 5 juillet 2011 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 10 juin 2011.

Analyse du bilan consolidé au 31 mars 2011

Tableau 12

Bilan consolidé de Quebecor

Analyse des principales variations entre les 31 mars 2011 et 31 décembre 2010

(en millions de dollars canadiens)

	31 mars 2011	31 déc. 2010	Écart	Principales sources d'explication de l'écart
Actif				
Espèces et quasi-espèces, et espèces et quasi-espèces en fiducie	126,0	\$ 248,0	\$ (122,0)	Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement
Débiteurs	496,8	588,5	(91,7)	Incidence de la variation courante des activités et d'un cycle différent de facturation des clients dans le secteur Télécommunications
Immobilisations	2 883,0	2 812,9	70,1	Acquisition d'immobilisations (cf. « Investissements »), moins l'amortissement de la période
Écart d'acquisition	3 536,9	3 505,2	31,7	Impact d'acquisitions d'entreprises dans le secteur Médias d'information
Passif				
Créditeurs et frais courus	677,7	753,6	(75,9)	Incidence de la variation courante des activités
Revenus reportés	246,0	275,1	(29,1)	Impact d'un cycle différent de facturation des clients dans le secteur Télécommunications
Dette à long terme, y compris la portion à court terme et les emprunts bancaires	3 623,2	3 623,8	(0,6)	Cf. « Financement »
Instruments financiers dérivés nets ¹	430,9	451,2	(20,3)	Cf. « Financement ».
Passif d'impôts différés nets ¹	449,3	431,9	17,4	Utilisation d'avantages fiscaux et réclamation d'allocation du coût en capital en excédent de l'amortissement comptable.

¹ Passif à long terme moins l'actif à long terme.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Obligations contractuelles

Au 31 mars 2011, les obligations contractuelles importantes des activités d'exploitation comprenaient les remboursements de capital et d'intérêts sur la dette à long terme, les paiements minimums exigibles relatifs aux contrats de location-exploitation, les engagements relatifs aux acquisitions d'immobilisations et autres engagements, et ceux relatifs aux instruments financiers dérivés, moins les encaissements prévus sur les instruments financiers dérivés. Ces obligations contractuelles sont résumées dans le tableau 13.

Tableau 13
Obligations contractuelles de Quebecor au 31 mars 2011
(en millions de dollars canadiens)

	Total	Moins d'un an	1-3 ans	3-5 ans	5 ans et plus
Dette à long terme ¹	3 719,5 \$	15,2 \$	960,6 \$	1 433,9 \$	1 309,8 \$
Paiement d'intérêts ²	1 773,1	232,2	600,5	510,8	429,6
Contrats de location-exploitation	276,2	64,8	87,2	53,6	70,6
Acquisitions d'immobilisations et autres engagements	110,0	64,2	40,9	3,8	1,1
Instruments financiers dérivés ³	476,2	0,6	226,9	141,6	107,1
Total des obligations contractuelles	6 355,0 \$	377,0 \$	1 916,1 \$	2 143,7 \$	1 918,2 \$

¹ La valeur comptable de la dette à long terme exclut les ajustements pour enregistrer les variations de la juste valeur de la dette à long terme liées aux risques de taux d'intérêt couverts, les dérivés incorporés et les frais de financement.

² Estimation des intérêts à payer sur la dette à long terme, selon les taux d'intérêt en vigueur et taux d'intérêt des couvertures, et les taux de change des couvertures sur devises au 31 mars 2011.

³ Estimation des déboursés futurs, déduction faite des encaissements futurs liés à la couverture des taux de conversion des devises des instruments financiers dérivés.

Instruments financiers

Quebecor et ses filiales disposent de nombreux instruments financiers, notamment des espèces et des quasi-espèces, des comptes clients, des placements temporaires, des placements à long terme, une dette bancaire, des comptes fournisseurs, des charges à payer, une dette à long terme et des instruments financiers dérivés.

Au 31 mars 2011, Quebecor Media se servait d'instruments financiers dérivés pour réduire les risques auxquels l'exposent les taux de change et d'intérêt. Elle a conclu des contrats de change à terme et des ententes de swaps sur devises et de taux d'intérêt pour couvrir le risque de change de la totalité de sa dette à long terme libellée en devises américaines. En outre, Quebecor Media utilise des conventions d'échange de taux d'intérêt pour gérer son risque lié aux variations des taux d'intérêt sur sa dette à long terme.

De plus, Quebecor Media a conclu des contrats de change à terme pour couvrir, entre autres, ses achats planifiés, en dollars U.S., de décodeurs numériques, de modems et d'autres équipements, dont ceux pour le réseau 4G du secteur Télécommunications. Elle a aussi conclu des contrats de change à terme pour couvrir des paiements contractuels futurs en euros.

Quebecor Media ne détient pas et n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives.

Certaines ententes de swaps sur devises conclues par Quebecor Media comprennent une option qui permet à chaque partie de clore la transaction à une date spécifique, à la valeur de règlement ayant cours à ce moment.

La juste valeur de la dette à long terme et des instruments financiers dérivés au 31 mars 2011 est présentée au tableau 14.

Tableau 14
Juste valeur de la dette à long terme et des instruments financiers dérivés
(en millions de dollars canadiens)

	31 mars 2011		31 décembre 2010	
	Valeur comptable	Juste valeur actif (passif)	Valeur comptable	Juste valeur actif (passif)
Dette à long terme ¹	(3 719,5) \$	(3 906,2) \$	(3 701,0) \$	(3 877,8) \$
Instruments financiers dérivés :				
Options de règlement anticipé	98,4	98,4	88,8	88,8
Ententes de swaps de taux d'intérêt	(1,2)	(1,2)	(1,3)	(1,3)
Contrats à terme de devises	(4,9)	(4,9)	(2,4)	(2,4)
Ententes de swaps sur devises et de taux d'intérêt	(424,8)	(424,8)	(447,5)	(447,5)

¹ La valeur comptable de la dette à long terme exclut les ajustements pour enregistrer les variations de la juste valeur de la dette à long terme liées aux risques de taux d'intérêt couverts, les dérivés incorporés et les frais de financement.

La juste valeur estimative de la dette à long terme est fondée sur les cours du marché lorsqu'ils sont disponibles ou sur des modèles d'évaluation. Lorsque la Société utilise des modèles d'évaluation, la juste valeur est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie en utilisant les taux de rendement à la fin de l'exercice ou la valeur de marché d'instruments similaires comportant la même échéance.

La juste valeur des instruments financiers dérivés est estimée au moyen de modèles d'évaluation qui projettent les flux de trésorerie futurs et les actualisent selon les modalités de l'instrument financier dérivé et les facteurs de marché externes observables, comme les taux des swaps et les cours du taux de change à la fin de la période. La juste valeur constatée des instruments financiers dérivés est également rajustée pour refléter le risque de défaillance de crédit, compte tenu du contexte financier et économique à la date de l'évaluation, en appliquant une prime liée au risque de défaillance de crédit due à une exposition nette par la contrepartie ou la Société.

La juste valeur des options de règlement anticipé constatée comme des dérivés incorporés est déterminée selon les modèles d'évaluation des options, y compris les facteurs de volatilité et d'actualisation.

Les gains (pertes) sur évaluation et conversion des instruments financiers pour le premier trimestre 2011 sont résumés dans le tableau 15.

Tableau 15
Gains (pertes) sur évaluation et conversion des instruments financiers
(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2011	2010
(Gain) perte sur les dérivés incorporés et les instruments financiers dérivés pour lesquels la comptabilité de couverture n'est pas utilisée	(10,1) \$	5,4 \$
Gain sur conversion des instruments financiers libellés en devises pour lesquels la comptabilité de couverture n'est pas utilisée	—	(3,6)
(Gain) perte sur la portion inefficace des relations de couverture de la juste valeur	(0,4)	2,9
	(10,5) \$	4,7 \$

Un gain de 0,8 M\$ a été inscrit aux autres éléments du résultat global au premier trimestre 2011 relativement aux relations de couverture de flux de trésorerie (26,8 M\$ au premier trimestre 2010).

Opérations entre apparentés

Au cours du premier trimestre 2011, la Société et ses filiales ont effectué des achats et engagé des dépenses de loyers avec des sociétés apparentées pour un montant de 0,6 M\$ (0,8 M\$ à la même période de 2010) compris dans les coûts des ventes, frais de ventes et d'administration. La Société et ses filiales ont effectué des ventes à des sociétés apparentées pour un montant de 0,9 M\$ (1,2 M\$ au premier trimestre 2010). Ces transactions ont été conclues et comptabilisées à la valeur d'échange.

Capital-actions

En vertu des exigences des autorités canadiennes régissant les normes de présentation du rapport de gestion, le tableau 16 présente les données du capital-actions de la Société au 30 avril 2011. De plus, 2 290 234 options d'achat d'actions de la Société étaient en circulation au 30 avril 2011.

Tableau 16
Capital-actions
(en actions et en millions de dollars canadiens)

	Au 30 avril 2011	
	Émises et en circulation	Valeur comptable
Actions catégorie A (comportant droits de vote multiples)	19 710 453	8,8 \$
Actions subalternes catégorie B (comportant droits de vote)	44 606 569	337,8 \$

Développements récents en comptabilité au Canada

Tel qu'indiqué précédemment à la section « Transition aux IFRS » du présent rapport, la Société a adopté les IFRS le 1^{er} janvier 2011. Les données financières de 2010 ont été redressées en conséquence. La Société est tenue d'appliquer les conventions comptables IFRS rétrospectivement pour déterminer le bilan d'ouverture IFRS au 1^{er} janvier 2010. Cependant, les IFRS fournissent un certain nombre d'exceptions obligatoires et d'exemptions optionnelles à ce principe général d'application rétrospective (se référer à la note 16 des états financiers consolidés intermédiaires pour le premier trimestre de 2011 pour plus de détails sur le choix de la Société des exemptions et des ajustements découlant de la transition aux IFRS).

L'adoption des IFRS n'a nécessité aucun changement majeur aux systèmes informatiques, aux systèmes de divulgation, ainsi qu'aux contrôles internes présentement en place et utilisés par la Société. En outre, la direction a déterminé que les nouvelles conventions comptables adoptées conformément aux exigences IFRS n'avaient pas d'implications contractuelles et opérationnelles sur les ententes financières et autres obligations similaires à la date de transition et à la fin la période visée par ce rapport. Dans les circonstances actuelles, la Société n'a pas défini d'éléments contentieux découlant de l'adoption des IFRS.

Modifications aux conventions et estimations comptables déterminantes

La Société a adopté le cadre conceptuel des IFRS pour ses conventions comptables au 1^{er} janvier 2011 (cf. « Transition aux IFRS »). Les paragraphes suivants fournissent une analyse des pratiques comptables considérées comme déterminantes et pour lesquelles les modifications nécessaires à l'adoption des IFRS ont été jugées importantes.

La présente section « Modifications aux conventions et estimations comptables déterminantes » doit être lue en parallèle avec le rapport de gestion annuel de 2010 qui présente d'autres pratiques comptables considérées comme déterminantes, mais pour lesquelles l'adoption des IFRS n'a pas eu une incidence importante.

Dépréciation d'actifs

Aux fins de l'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés en unités génératrice de trésorerie (« UGT »), lesquelles représentent les plus petits groupes d'actifs pour lesquels des entrées de trésorerie largement indépendantes sont générées. À chaque date de bilan, la Société revoit si des événements ou des circonstances indiquent que la valeur comptable des actifs à long terme ayant une durée d'utilité déterminée pourrait être inférieure à leur valeur recouvrable. L'écart d'acquisition, les autres immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée et les actifs incorporels non encore disponibles pour utilisation sont soumis à un test de dépréciation le 1^{er} avril de chaque exercice financier et lorsqu'il y a une indication que la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT, à laquelle l'actif a été attribué, excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le plus élevé de la juste valeur de l'actif ou de l'UGT, diminuée des coûts de la vente, et de la valeur d'utilité de l'actif ou de l'UGT. La juste valeur diminuée des coûts de vente représente le montant, déduction faite des coûts de disposition, qu'une entité pourrait obtenir à la date d'évaluation pour la vente de l'actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. La valeur d'utilité est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT.

La Société utilise la méthode des flux de trésorerie actualisés pour estimer la valeur d'utilité, lesquels sont calculés à l'aide des flux de trésorerie futurs prévus dans ses plus récents budgets et dans son plan stratégique triennal, tel qu'approuvés par la direction de la Société et présentés au conseil d'administration. Ces prévisions ont été établies en considérant le rendement opérationnel passé et la part de marché de chaque UGT, les tendances économiques et spécifiques de l'industrie et du marché ainsi que les stratégies de la Société. Une fourchette de taux de croissance est utilisée pour les flux de trésorerie au-delà de la période de trois ans. Le taux d'actualisation utilisé par la Société est un taux avant impôts dérivés du coût moyen pondéré du capital pertinent à chaque UGT, qui reflète l'évaluation du marché actuel de i) la valeur temporelle de l'argent et ii) du risque spécifique lié aux actifs

pour lesquels les estimations des flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées en fonction du risque. Le taux de croissance perpétuelle a été déterminé en analysant les marchés spécifiques de chaque UGT.

Une charge de dépréciation est comptabilisée au montant de l'excédent de la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT par rapport à sa valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT à laquelle un écart d'acquisition a été affecté est inférieure à la valeur comptable de l'UGT, l'écart d'acquisition affecté est déprécié en premier. Tout excédent de perte de valeur est comptabilisé et attribué aux actifs en proportion de la valeur comptable de chaque actif dans l'UGT.

Une charge de dépréciation comptabilisée au cours de périodes antérieures pour des actifs à long terme ayant des durées d'utilité déterminées et des actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée, sauf pour l'écart d'acquisition, peut être renversée dans l'état consolidé des résultats jusqu'à concurrence de l'excédent de la valeur recouvrable de l'actif ou de l'UGT sur sa valeur comptable.

Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de la vente de l'actif ou de l'UGT, l'appréciation des informations disponibles à la date de l'évaluation est basée sur le jugement de la direction et peut impliquer l'utilisation d'estimations et d'hypothèses. En outre, la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs requiert l'utilisation d'estimations telles que la valeur et le calendrier d'une série de flux de trésorerie futurs, l'estimation des variations anticipées dans les montants et les échelonnements de ces flux de trésorerie, la valeur de l'argent dans le temps représentée par le taux d'intérêt hors risque, ainsi que le prix rattaché à la prise en charge de l'incertitude inhérente à l'actif ou à l'UGT.

Par conséquent, l'utilisation du jugement pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif ou de l'UGT peut influencer sur la perte de valeur de l'actif ou de l'UGT qui doit être comptabilisée, ainsi que sur le renversement potentiel de la charge de dépréciation dans le futur.

Sur la base des données et des hypothèses utilisées lors des plus récents tests de dépréciation, la Société est d'avis qu'il n'y a actuellement dans ses livres aucun montant important d'actifs à long terme ayant une durée d'utilité déterminée, d'écart d'acquisition, et d'actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée, qui présentent un risque élevé de dépréciation de valeur dans un futur rapproché.

La valeur comptable nette de l'écart d'acquisition au 31 mars 2011 était 3,54 G\$ et la valeur comptable nette des actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée au 31 mars 2011 était de 165,1 M\$.

Les charges de dépréciation comptabilisées antérieurement selon les PCGR du Canada n'ont pas été modifiées par suite de l'adoption des IFRS.

Régimes de retraite à prestations définies et avantages complémentaires à la retraite

La Société offre à ses employés des régimes de retraite à cotisations définies et à prestations définies.

Les obligations de Quebecor Media en matière de prestations de retraite définies et d'avantages complémentaires à la retraite sont évaluées à une valeur actuelle sur la base de plusieurs hypothèses économiques et démographiques, établies avec la collaboration des actuaires de Quebecor Media. Les hypothèses clés comprennent le taux d'actualisation, le taux de rendement prévu des actifs du régime, l'évolution future des niveaux de salaire, l'âge de départ à la retraite des employés, la croissance du coût des soins de santé et d'autres facteurs actuariels. L'actif des régimes est calculé à la juste valeur et se compose de titres de participation ainsi que de titres à revenu fixe de sociétés et de gouvernements.

Les écarts actuariels sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les écarts actuariels résultent de l'écart entre le rendement réel des actifs du régime au cours d'une période et le rendement prévu pendant cette période, et des ajustements sur les passifs liés à l'expérience ou à des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées.

Dans certains cas, la comptabilisation de l'actif net au titre des régimes à prestations définies est limitée à la valeur recouvrable, qui est fondée principalement sur la mesure dans laquelle la Société peut réduire unilatéralement les contributions futures au régime. De plus, un ajustement à l'actif net ou à l'obligation nette au titre des prestations constituées peut être comptabilisé pour refléter l'obligation minimale de financement dans certains régimes de retraite de la Société. Les changements dans le plafonnement de l'actif net au titre des régimes à prestations définies ou dans l'ajustement dû à l'obligation minimale de financement sont aussi comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. L'évaluation de la valeur recouvrable dans le futur aux fins du calcul du plafonnement de l'actif est fondée sur plusieurs hypothèses, y compris les coûts des services futurs et les réductions dans les contributions futures.

Plutôt que d'adopter la convention de comptabilisation au résultat global, la Société aurait pu choisir, pour tous ses régimes à prestations définies, une autre convention comptable selon laquelle les écarts actuariels et les changements dans le plafonnement de l'actif net ou dans l'ajustement dû à l'obligation minimale de financement auraient été constatés aux résultats à mesure qu'ils se

produisent. La Société aurait également pu choisir comme convention comptable la constatation des écarts actuariels selon la méthode du corridor, tel que permis par les IFRS.

La Société considère que les hypothèses utilisées sont raisonnables selon l'information présentement disponible. Cependant, des variations à ces hypothèses pourraient avoir une incidence importante au cours des prochains exercices sur les coûts et obligations conformément aux régimes de retraite et aux avantages complémentaires à la retraite.

Régimes de rémunération à base d'actions

Les attributions à base d'actions à des employés qui prévoient le règlement en espèces ou autres actifs, au gré de l'employé, sont évaluées à la juste valeur et classées en tant que passif. Le coût de rémunération est constaté à la dépense sur le délai d'acquisition des droits. Les variations de la juste valeur des options d'achat d'actions entre la date d'attribution et la date d'évaluation entraînent un changement du passif et du coût de rémunération.

Les estimations de la juste valeur des options d'achat d'actions sont déterminées en suivant un modèle d'évaluation des options et en tenant compte des termes et conditions de l'attribution et des hypothèses telles que le taux d'intérêt sans risque, le rendement du dividende, la volatilité prévue et la durée de vie restante prévue de l'option.

L'exercice du jugement et les hypothèses utilisées dans l'évaluation de la juste valeur du passif lié aux attributions à base d'actions peuvent avoir une incidence sur la charge de rémunération enregistrée aux résultats.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque i) la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et quand ii) le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les coûts de restructuration, qui comprennent principalement des indemnités de départ, sont comptabilisés lorsque qu'un plan détaillé existe pour la restructuration et qu'une attente fondée a été créée chez les personnes concernées à l'effet que le plan sera mis en place tel que prévu.

Les provisions sont révisées à chaque date de bilan et les modifications aux estimations sont reflétées dans l'état consolidé des résultats dans la période où la réévaluation a lieu.

Le montant comptabilisé comme une provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date du bilan ou pour transférer l'obligation à un tiers à cette même date. Le montant de la provision est ajusté lorsque l'effet de la valeur de l'argent dans le temps est important. Le montant constaté pour un contrat déficitaire est le moindre du coût nécessaire pour exécuter l'obligation, déduction faite des avantages économiques à recevoir attendus du contrat, et de toute indemnisation ou pénalité découlant du défaut d'exécution.

Aucun montant n'est enregistré pour les obligations dont le dénouement est possible mais non probable, ou celles dont le montant ne peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et fiable.

Développements futurs en comptabilité au Canada

Les nouvelles normes suivantes n'ont pas été adoptées par anticipation par la Société et les impacts sur les états financiers consolidés lors de leur adoption n'ont pas encore été déterminés :

Nouvelles normes	Changements prévus aux normes actuelles
<i>IFRS 9 – Instruments financiers</i> <i>(applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 avec adoption anticipée permise)</i>	L'IFRS 9 simplifie l'évaluation et le classement des actifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation et en supprimant les règles complexes axées sur les dérivés incorporés dans l'IAS 39, <i>Instruments financiers : comptabilisation et évaluation</i> . De plus, la nouvelle norme comprend une option de juste valeur pour la désignation d'un passif financier non dérivé, son classement et son évaluation.

Nouvelles normes	Changements prévus aux normes actuelles
<p><i>IFRS 10 – États financiers consolidés</i> <i>(applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 avec adoption anticipée permise)</i></p>	<p>L'IFRS 10 a remplacé le SIC 12, <i>Consolidation – Entités ad hoc</i>, et une partie de l'IAS 27, <i>États financiers consolidés et individuels</i>. Cette norme fournit des directives supplémentaires sur le concept de contrôle en tant que facteur déterminant dans la décision d'inclure une entité dans le périmètre de consolidation des états financiers consolidés de la société mère.</p>
<p><i>IFRS 11 – Accords conjoints</i> <i>(applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 avec adoption anticipée permise)</i></p>	<p>L'IFRS 11 a remplacé l'IAS 31, <i>Participations dans des coentreprises</i>. Cette norme fournit des directives qui mettent l'accent sur les droits et obligations contractuels, et non sur la forme juridique de l'accord. Elle supprime également le choix d'utiliser la méthode de la consolidation proportionnelle lors de la comptabilisation des participations de l'entité dans des coentreprises. La nouvelle norme exige que ces participations soient comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.</p>
<p><i>IFRS 12 – Informations à fournir sur les participations dans les autres entités</i> <i>(applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 avec adoption anticipée permise)</i></p>	<p>L'IFRS 12 est une nouvelle norme intégrée relative aux informations à fournir pour toutes les formes de participations dans des entités, y compris les entités découlant d'accords conjoints, les entreprises associées, les entités ad hoc et autres véhicules hors bilan.</p>

Contrôles et procédures

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers consolidés selon les IFRS.

Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2011, aucune modification touchant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu ou est susceptible d'avoir une incidence importante sur ce contrôle n'a été portée à l'attention de la direction de la Société.

Renseignements supplémentaires

La Société est un émetteur assujéti en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces canadiennes ; par conséquent, elle est tenue de déposer des états financiers, une circulaire de sollicitation de procurations et une notice annuelle auprès des divers organismes de réglementation de valeurs mobilières. On peut obtenir, sans frais, une copie desdits documents, sur demande adressée à la Société ou sur le site Internet à l'adresse <www.sedar.com>.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques constituent des énoncés prospectifs assujétis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Société dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer », ou « croire » ou de la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Certains facteurs importants qui pourraient occasionner des écarts importants entre les résultats réels et ceux mentionnés dans ces énoncés prospectifs comprennent les suivants, bien qu'ils ne soient pas limités à ces derniers :

- la capacité de Quebecor Media de continuer à déployer et à développer son nouveau réseau 4G et l'offre de service mobile qui en découle ;
- le climat économique général, les conditions des marchés financiers et économiques, de même que les fluctuations commerciales subies par les annonceurs de Quebecor Media sur le marché publicitaire local, régional et national des journaux et de la télévision ;
- l'intensité de l'activité concurrentielle dans les industries où Quebecor est active, y compris la concurrence provenant d'autres moyens de transmission de programmations et de contenus ;
- la fragmentation de l'univers des médias ;
- des nouvelles technologies qui changeraient le comportement des consommateurs à l'égard de l'offre de produits de Quebecor Media ;
- des investissements en capital imprévus qui seraient nécessaires pour la mise en place de son réseau 4G ou pour le développement de solutions technologiques alternatives ou l'inaptitude à obtenir des capitaux dans le but de poursuivre la stratégie de développement des secteurs d'activité de Quebecor ;
- la capacité de Quebecor de mettre en œuvre avec succès ses stratégies d'affaires et de développement ou de gérer sa croissance et son expansion ;
- la capacité de Quebecor Media de restructurer avec succès les activités de son secteur Médias d'information afin d'en optimiser l'efficacité dans un contexte de bouleversement de l'industrie des journaux ;
- les interruptions de service sur le réseau de Quebecor Media par lequel sont offerts les services de télévision, d'accès Internet et de téléphonie, et la capacité de Quebecor Media de protéger son réseau contre les attaques de pirates informatiques ;
- les conflits de travail ou les grèves ;
- les changements dans la capacité de Quebecor Media d'obtenir des services et des équipements essentiels à la conduite de ses activités ;
- des changements aux lois et aux règlements, ou dans leur interprétation, qui pourraient entraîner, entre autres, la perte (ou la réduction de la valeur) des licences de Quebecor sur ses marchés, ou l'augmentation de la concurrence, des coûts de fonctionnement ou des dépenses d'investissement ;
- le niveau substantiel de l'endettement de Quebecor, le resserrement du marché du crédit ou des restrictions sur les activités commerciales de Quebecor imposées par les conditions des emprunts ; et
- les fluctuations des taux d'intérêt pouvant avoir des effets sur les exigences de remboursement des intérêts sur la dette à long terme de Quebecor.

Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Société évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis ces énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Société et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par la Société qui sont disponibles à <www.sedar.com> et à <www.quebecor.com>, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion reflètent les attentes de la Société au 26 mai 2011 et sont sous réserve des changements pouvant se produire après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables le requièrent.

Montréal (Québec)

Le 26 mai 2011

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)

	2011		2010			2009		
	31 mars (1)	31 déc. (1)	30 sept. (1)	30 juin (1)	31 mars (1)	31 déc. (2)	30 sept. (2)	30 juin (2)
Exploitation								
Revenus	990,5 \$	1 088,1 \$	969,9 \$	994,0 \$	948,1 \$	1 032,2 \$	924,4 \$	946,4 \$
Bénéfice d'exploitation	294,3	359,1	332,0	351,9	290,4	387,6	301,0	315,9
Contribution au bénéfice net attribuable aux actionnaires:								
Activités d'exploitation poursuivies	35,9	58,2	56,1	62,9	43,4	84,0	52,9	56,3
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	5,2	(10,0)	32,1	(1,5)	0,2	2,0	16,2	11,3
Éléments inhabituels et dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels	(6,8)	(1,6)	(5,2)	(0,6)	(8,7)	(12,2)	(1,3)	9,2
Activités abandonnées	-	-	-	-	-	-	1,6	-
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	34,3	46,6	83,0	60,8	34,9	73,8	69,4	76,8
Données par action de base								
Contribution au bénéfice net attribuable aux actionnaires:								
Activités d'exploitation poursuivies	0,56 \$	0,90 \$	0,87 \$	0,98 \$	0,67 \$	1,31 \$	0,82 \$	0,88 \$
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	0,08	(0,16)	0,50	(0,02)	-	0,03	0,26	0,17
Éléments inhabituels et dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels	(0,11)	(0,02)	(0,08)	(0,01)	(0,13)	(0,19)	(0,02)	0,14
Activités abandonnées	-	-	-	-	-	-	0,02	-
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	0,53	0,72	1,29	0,95	0,54	1,15	1,08	1,19
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)								
	64,3	64,3	64,3	64,3	64,3	64,3	64,3	64,3
Données par action diluée								
Contribution au bénéfice net attribuable aux actionnaires:								
Activités d'exploitation poursuivies	0,55 \$	0,88 \$	0,86 \$	0,96 \$	0,66 \$	1,28 \$	0,81 \$	0,88 \$
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	0,08	(0,16)	0,50	(0,02)	-	0,03	0,26	0,17
Éléments inhabituels et dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels	(0,11)	(0,02)	(0,08)	(0,01)	(0,13)	(0,19)	(0,02)	0,14
Activités abandonnées	-	-	-	-	-	-	0,02	-
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	0,52	0,70	1,28	0,93	0,53	1,12	1,07	1,19
Nombre moyen pondéré d'actions diluées en circulation (en millions)								
	65,0	65,0	65,0	64,9	64,8	64,7	64,6	64,3

(1) Les données financières pour les périodes de 2011 et de 2010 sont présentées conformément aux IFRS. Se référer à la note 16 « Transition aux IFRS » dans les états financiers consolidés du premier trimestre 2011.

(2) Les données financières pour les périodes de 2009 sont présentées conformément aux PCGR du Canada.